



1. Réflexion sur les modalités d'attribution des subventions aux associations en 2016 : propositions pour la constitution d'un groupe de travail.
2. Point sur le dossier de la maison de l'emploi et de la formation (MEF) d'Orthez.
3. Accueil des gens de voyage : compte rendu de la réunion avec la mairie d'Orthez concernant le terrain Vincent et l'aire de grand passage.
4. Examen de trois demandes de fonds de concours.
5. Demande déposée par la SIAP d'occupation temporaire du CET d'Orthez pour la poursuite de son activité de collecte et transfert de déchets.
6. Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location d'un chapiteau : examen des demandes de communes.
7. Autorisation donnée au Président de signer les marchés suivants (appel d'offres ouverts)
8. Information au Bureau concernant l'attribution des marchés suivants (procédures adaptées)
9. Visites du centre culturel multimédia

1. REFLEXION SUR LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2016 : PROPOSITIONS POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Le bureau valide les propositions qui lui sont faites concernant la composition du groupe de travail.

2. POINT SUR LE DOSSIER DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (MEF) D'ORTHEZ

Le bureau prend acte des informations qui lui sont communiquées et propose de répondre à un courrier daté de ce jour émanant du liquidateur en signalant que la Mission locale ayant besoin de l'ensemble des espaces de bureaux, un bureau sera proposé pour l'ex directeur de la MEF au pôle I.Etech.

3. ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LA MAIRIE D'ORTHEZ CONCERNANT LE TERRAIN VINCENT ET L'AIRE DE GRAND PASSAGE

Suite à la réunion du 18 mars dernier relative aux problématiques de l'accueil des gens du voyage, un courrier datant du 19 mars dernier a été adressé à M. DARRIGRAND, Maire d'Orthez, prenant acte de sa décision de ne pas affecter le terrain communal dit « Vincent » à l'aménagement d'une aire d'accueil.

Il lui a été proposé, au vu des besoins continus d'accueil de petits groupes familiaux sur le secteur orthézien, de maintenir le fonctionnement actuel de l'aire de grand passage pour la période estivale du 1^{er} mai au 30 septembre 2015.

Devant la nécessité de disposer de 8 à 10 places d'aires d'accueil sur la commune d'Orthez, il a été informé que la communauté de communes de Lacq-Orthez prévoit d'aménager, au fil du temps, l'aire de grand passage actuelle afin de proposer une solution décente aux familles de passage.

De même, l'aménagement de 5 à 6 terrains familiaux sur le terrain situé en contrebas du Pont de l'Europe permettra à des familles actuellement installées sur l'aire de grand passage de trouver une solution pérenne répondant à leurs besoins.

Pour ce qui concerne les solutions d'accueil du grand passage, la problématique reste aujourd'hui entière.

Le bureau émet un avis favorable.

4. EXAMEN DE TROIS DEMANDES DE FONDS DE CONCOURS

Le bureau émet un avis favorable aux demandes de fonds de concours de la commune de Castetner pour l'aménagement et la mise en conformité de sa salle des fêtes, de la commune d'Hagétaubin pour la rénovation de la maison pour tous, et de la commune de Mont pour la rénovation et l'extension de sa salle des fêtes.

5. DEMANDE DEPOSEE PAR LA SIAP D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU CET D'ORTHEZ POUR LA POURSUITE DE SON ACTIVITE DE COLLECTE ET TRANSFERT DE DECHETS

Le bureau émet un avis favorable à la demande d'occupation temporaire du site d'Orthez par VEOLIA suite à l'incendie qui a détruit, le 28 octobre 2014, son bâtiment situé à Puyoô. Il est précisé que les prescriptions définies par le Préfet s'appliqueront par arrêté à la communauté de communes de Lacq-Orthez, après passage en CODERST. »

6. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN DES DEMANDES DE COMMUNES

Le bureau émet un avis favorable aux demandes transmises par les communes de Mourenx, Mont, Maslacq, Monein, Labastide-Cézeracq, Abidos, Sault-de-Navailles et Ozenx-Montestrucq pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles. Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

7. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (APPEL D'OFFRES OUVERTS) :

- Fourniture et livraison de fourgons, tondeuses et matériels pour le service espaces verts de la communauté de communes de Lacq-Orthez,
- Mission de maîtrise d'œuvre et autres études pour la création d'une crèche sur le site de l'école maternelle du centre située à Orthez,
- Travaux routiers sur différentes voies de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Le bureau autorise son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres et à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

8. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :

- Fourniture et livraison de véhicules légers et de tondeuses avec reprise pour la communauté de communes de Lacq-Orthez
- Vérification, maintenance et remplacement du matériel de lutte contre l'incendie de la communauté de communes de Lacq-Orthez
- Maintenance corrective étanchéité des toitures terrasse de la communauté de communes de Lacq-Orthez
- Fournitures pour le magasin de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Le bureau prend acte de ces informations.

9. VISITES DU CENTRE CULTUREL MULTIMEDIA

Il est proposé d'inviter les élus membres du bureau CCLO, du bureau municipal de Mourenx, les membres de la commission du pôle animation du territoire et les chefs de service de la CCLO à assister à une visite du site le vendredi 3 avril 2014 à 17 h 30. La presse sera présente également ce jour-là. Visite avec le Pavillon des architectes : jeudi 28/05 à 18 h 00.